

Fiche de poste
École primaire de Varzy
Circonscription Clamecy Val de Loire

Cadre d'emploi

Le pilotage de cette école appelle la mise en œuvre de compétences spécifiques concernant le travail d'équipe et le climat scolaire.

Objectifs

- Stabiliser le climat scolaire
- Instaurer une dynamique d'équipe
- Engager l'école dans des projets ambitieux et valorisants le travail des élèves

Missions

Les attributions du directeur d'école dans les trois domaines de responsabilité que lui confère la réglementation en vigueur, circulaire n°2014-163 du 1-12-2014 sont : responsabilités pédagogiques, responsabilités relatives au fonctionnement de l'école et relations avec les parents et les partenaires de l'école.

Responsabilités pédagogiques

Il revient au directeur d'école, dans le cadre du projet d'école, d'assurer la coordination nécessaire entre les maîtres, d'animer l'équipe pédagogique et de veiller au bon déroulement des enseignements. Il est aussi membre de l'équipe éducative. Ces attributions requièrent des compétences en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage.

Responsabilités relatives au fonctionnement de l'école

Il revient au directeur de veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable.

- Admission, accueil et surveillance des élèves
- Présidence du conseil d'école
- Règlement intérieur de l'école
- Répartition des moyens et organisation des services
- Sécurité de l'école

Relations avec les parents et les partenaires de l'école

Le directeur est l'interlocuteur de la commune ou de l'EPCI éventuellement compétent pour son école. Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élèves et avec l'ensemble des partenaires de l'action éducatrice. Il contribue à la protection de l'enfance en liaison avec les services compétents.

- Relations avec la commune ou l'EPCI compétent
- Relations avec les parents d'élèves
- Participation à la protection de l'enfance.

Compétences pour occuper le poste

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif et des programmes d'enseignement et des instructions pédagogiques concernant les cycles 1, 2 et 3 ;
- Disposer de bonnes connaissances sur les instances et le fonctionnement du collège ;
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;
- Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires ;
- Maîtriser les outils informatiques et numériques ainsi que l'Internet dans les différents aspects de la gestion de l'école ;
- Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées ;
- Faire preuve de capacités relationnelles et d'une bonne écoute en direction des familles, des élèves et de l'ensemble de ses partenaires ;
- Connaître les enjeux de l'école rurale.

Particularités du poste

Des enjeux liés au fonctionnement et à l'ouverture au travail partenarial en équipe sont à prendre en compte, après analyse des particularités de l'école. La pérennité des actions étant un gage de cohérence, le candidat gagnera à inscrire son action dans la durée.

Implantation

Ecole Rex Barrat, rue du 11 novembre 1918 – 58210 VARZY

Conditions requises

L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles de 2 classes et plus.

Caractéristiques

Poste à temps complet

Décharge à 0,33

Direction positionnée sur un poste élémentaire

École primaire de 7 classes implantée sur 2 sites dans le village.

Pour plus d'informations, contacter Sophie FORT (03.86.27.16.14)